

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

**PRIX DE L'ABONNEMENT:**

pour la Suisse :  
 Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—  
 expéd. franco par la poste » 7.—  
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3.50  
 par la poste, franco » 4.—  
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.  
 Pour l'étranger : les frais de port en sus.

**PRIX DES ANNONCES :**

Pour 2 insertions, de 1 à 7 lig., de 50 à 75 c.  
 » 3 » de 1 à 7 » 75 à 1 fr.  
 Et 5 cent. par chaque ligne en sus, par insertion.  
 Une remise pour les annonces est accordée aux abonnés d'un an dès le 1<sup>er</sup> janvier.  
 Tout envoi doit être affranchi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — OCTOBRE 1864.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.										CHAUMONT.										
Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromèt. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	LIMNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromèt. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour	Minim.	Maxim.			Direction.	Force.					Moyenne du jour	Minim.	Maxim.			Direction.	Force.		
8	4,8	-0,2	11,0	721,4	—	E.	Calme.	Clair.		2,960	8	2,1	-1,2	5,5	665,0	0	N.-E.	Moyen.	Clair.	Brouil. j. 8 1/2 h. Alp. tr.-cl.
9	3,8	+0,9	9,8	719,1	—	E.	id.	Couvert.		2,975	9	3,9	0,8	7,3	662,9	0	id.	Faible.	id.	Calmé dans la matinée.
10	5,5	0,3	12,1	719,3	—	E.	Moyen.	id.		2,977	10	2,1	0,4	3,7	663,1	0	id.	Moyen.	id.	Quelq. brouil. mouv. de 11 à 3 h.s
11	8,0	1,7	12,7	721,4	—	N.-E.		Clair.	Halo lunaire à 9 h.	2,980	11	2,6	-0,8	5,4	665,4	0	id.	id.	id.	

**IMMEUBLES A VENDRE**

1. MM. Jeanfavre et Auguste Benoit, tuteurs de François-André Sennewald, offrent à louer dès le 11 avril prochain les immeubles ci-après désignés, que leur pupille possède au Landeron, savoir :

1° Une maison sise au Faubourg du Landeron, ayant rez-de-chaussée et deux étages, avec terrain de dégagement au nord.

2° Un bâtiment renfermant grange et écurie, à proximité de la maison.

3° Un jardin et verger contenant trois ouvriers, situé à l'ouest de la maison d'habitation sur la rue du Faubourg.

4° Un petit jardin et verger avec treille, contenant trois quarts d'ouvrier, situé devant la maison d'habitation.

5° Un pré au petit marais, soit aux cibles, contenant une pose.

6° Un pré au petit marais, soit aux Bugnons, contenant une pose.

7° Un terrain en partie labourable, contenant sept ouvriers, situé sur le Crêt de Bécuel.

8° Un pré à la Montagne, derrière l'Envers, contenant environ deux poses.

9° Un pré aux Côtes, soit à la Carrière, contenant environ trois ouvriers.

S'adr. pour voir ces immeubles, à M Charles Girard allié Widerkert, au Landeron, et pour les conditions d'amodiation, à M. Frédéric Jeanfavre, agent d'affaires, à Neuchâtel.

**VENTE ou LOCATION**

de l'hôtel de la Couronne, à NEUVEVILLE.

Lundi, le 7 novembre prochain, dès les 9 heures du matin, la commune de Neuveville exposera à l'enchère, à la maison-de-ville, à des conditions **tout à fait favorables**, l'hôtel de la Couronne de la dite ville, avec toutes les dépendances de ce bel hôtel, consistant en remises, grange, écuries, bûcher, jardins, verger, vigne, cabinet de bain, buanderie, etc. Ce magnifique bâtiment, presque neuf, situé entre la route de Neuchâtel à Bienne et le rail-way, offre par sa position les meilleures garanties de prospérité, tant comme hôtel que comme pension. La vue s'en étend sur la chaîne des Alpes, le beau lac de Bienne avec ses îles et le Jolimont. S'il n'était pas offert un prix suffisant pour son acquisition, il sera exposé immédiatement en location pour un certain nombre d'années.

Le président de commune,  
 F.-A. GROSS.  
 Le secrétaire,  
 C.-Aug. DARDEL.

**Maison et jardin à vendre, à MARIN.**

Lundi 17 octobre 1864, dès les sept heures du soir, l'on exposera en vente publique dans la maison de commune de Marin, la maison appartenant à M. Jacob Weber, située au bas du village de Marin, renfermant habitation, cave, grange, écurie et remise, et ayant comme dépendances un jardin avec arbres fruitiers et places de dégagement. Pour voir cette propriété, s'adr. au vendeur, et pour les conditions de la vente, à M. Ch.-A. D'Epagnier, instituteur, à Marin.

**VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.**

11. Ensuite de permission obtenue, on vendra par voie d'enchères publiques et juridiques, jeudi 20 octobre 1864, dans la cour des Postes à Neuchâtel, les objets divers tombés en rebut dans les bureaux du 4<sup>e</sup> arrondissement fédéral des postes. Les montes commenceront à 9 h. du matin. Neuchâtel, 11 oct. 1864.

Grefte de paix.

5. Le citoyen Aimé Challandes exposera en vente à l'enchère, le vendredi 21 octobre 1864, seize pièces de bétail, dont un cheval de trait et de course excellent, un bœuf de 5 1/2 ans, huit génisses, dont 3 portantes, 3 jeunes bœufs, 5 vaches laitières dont une fraîche.

Cette vente aura lieu au domicile de l'exposant, à Fontaines, le susdit jour, dès les 9 h. du matin, à six mois de terme.

**A VENDRE.**

On offre du beau raisin, à 25 cent. la livre, que l'on peut choisir à la vigne. S'adr. chez Wust, à Port-Roulant, n° 25.

**Pâtes pectorales de Stollwerck**

d'après la composition du collège médicinal supérieur de la Prusse, sont vendues à 60 c. le paquet, à Neuchâtel chez Borel-Wittnauer.

Au magasin Zimmermann, reçu un nouvel envoi de raisiné de fruits soit coignarde, à un prix avantageux. En dépôt, au même magasin, cigarettes de l'Emigration Polonoise.

**FERS, MÉTAUX, OUTILS ET QUINCAILLERIE**

**GYGER ET GEORGET**

RUE St-HONORÉ

Place du COLLÈGE

Ustensiles de ménage, en tous genres. Seilles, coquasses, etc., en cuivre.  
 Fers à repasser à noyaux, à charbon et français.  
 Plaques en cristal pour portes de chambre et émaillées pour sonnettes.  
 Bois et montures d'outils pour menuisiers, charpentiers, etc., avec ou sans fers anglais;  
 boîtes d'outils anglais.  
 Balances et balances diverses; poids étalonnés.  
 Assortiment d'outils de drainage anglais et aratoires.  
 Fournitures pour bâtiments, fonte d'ornements, tuiles en verre.  
 Fourneaux et grilles à bois et à houille.  
 Houille et coke de chauffage. Houille pour forge.  
 Pompes et crics.  
 Berceaux, lits en fer pour enfants et pour une ou deux personnes, avec toile, et avec ou sans le sommier élastique.

**Emprunt de la ville de Neuchâtel.**

Tirage du 1<sup>er</sup> novembre prochain.

On peut se procurer des obligations originales, valables pour tous les tirages, jusqu'à ce qu'elles sortent, à fr. 13, chez Albert BOVET, Terraux, n° 2.

Lettres et argent franco.

A vendre, d'occasion et à très-bon compte, un panier pour brûler le coke dans une cheminée, avec encadrement et tuyau; une très-bonne guitare, et une paire de canaris verts, avec ou sans cage. — Chez le même, toujours des bouchons pour pétrole, colle blanche liquide, encre noire et de couleur; rue de l'Hôpital, n° 5, au 3<sup>me</sup> étage.

Chez Th. Prince, rue du Seyon, pois excellents.

Vins fins et ordinaires.

On trouvera dorénavant dans le débit de lait rue de l'Hôpital n° 13, en face du Faucon, du beurre frais de chaque jour, venant de Sugy.

**MAISON HAVANE**

place Purry.

Le citoyen Isoz prévient messieurs les fumeurs qu'il est le détenteur spécial des vrais cigares dits **Partagas** et **Cassida**; les amateurs sont invités à goûter ces cigares qui, par leur qualité et bienfaisance, ne laissent rien à désirer. Il se recommande également au public pour ce qui concerne les articles de fantaisie, tels que: pipes et porte-cigare écume, étuis à cigares, blagues et pots à tabac, bourses, porte-monnaie, tabatières et cannes.

**RUBANNERIE à grand rabais.**

Mme Héchinger, chapellerie rue du Seyon, ayant reçu un assortiment de rubans larges, trop considérable pour l'emploi du magasin, les offre à prix de facture, soit par pièces, soit par aunes.

Grand choix de plumes en toutes nuances.

Reçu un premier envoi de chapeaux garnis pour demoiselles et enfants de tout âge.

Le magasin est du reste grandement repourvu dans tous les articles nouveaux concernant la chapellerie.

In Neuenburg, zu beziehen im Bureau dieses Blattes, und bei allen Kalenderverkäufern.

Jedes Exemplar trägt eine Nummer.

Verlosung den 6 April 1865.



Eine Geldprämie von 100, v. 60, v. 40, v. 20 und zehn v. 10 Franken.  
 Verkäuferprämien von 25, 15, 10, 5 und zehn zu Fr. 2»50.

Dieses mit zahlreichen Holzschnitten versehene, 72 Seiten umfassende Volksbuch, ist wohl der billigste und volksthümlichste Kalender der Schweiz.

Der Schw. Dorfskalender selber kann auch als Prämie erhalten werden. Wer uns nämlich den Abonnementsbetrag von Fr. 4»40 für den Jahrgang 1865 der auch in unserm Verlage erscheinenden Dorfzeitung sammt Gwunderchratte und Gartenlaube franko direkt einsendet, erhält den Dorfskalender gratis dazu und so selbstverständlich das Recht auf die Mittheilung an der Prämienverlosung.

**BICKERT et C<sup>e</sup>, RUE PURRY, N° 4**

viennent de recevoir leurs assortiments de la saison, composés de SOIERIES haute nouveauté, noire et couleur; ROBES en tout genre, CHALES et confection.

Tous ces articles se distinguent par le bon choix et la modicité des prix. Belle DRAPERIE pour hommes. On se charge de la confection sur mesure.

Outre la haute nouveauté, cette maison est fournie de tous les articles courants, à des prix extrêmement réduits.



**Librairie Ch. Leidecker,**  
éditeur, à Neuchâtel.  
Il vient de paraître :  
**Les plantes vénéneuses du**  
**canton de Neuchâtel, avec**  
**26 planches coloriées; 1**  
**volume in-8°, fr. 4)50.**

**LIBRAIRIE KISSLING,**  
**La bonne cuisinière bourgeoise,**  
nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée  
de 82 recettes, par Mad. Rytz née Dick;  
prix fr. 4.

Un grand et beau choix de **tapis-**  
**series échantillonnées**, en fauteuils, chaises,  
chauffeuses, bandes, coussins, pantouffles,  
etc. S'adr. chez M. Reuter, tapissier, près de  
l'hôtel-de-ville.

Au restaurant de l'Écluse, très-bon  
mout de poire, à 50 c. le pot.

22. A vendre, environ 600 pieds de fumier  
de bêtes à cornes, de bonne qualité et bien  
conditionné, que l'on rendrait sur place. S'adr.  
à Jean-Daniel Renaud, au Plan.

Le magasin d'articles farineux, faubourg  
du Lac n° 4, près du Poids public à Neuchâtel,  
est pourvu des marchandises suivantes :

Riz du Piémont, écume glacée A, écume naturelle,  
riz beau marchand et riz joli marchand,  
par balle et en détail, à des prix excessivement  
bas.

Macaronis fins et ordinaires, vermicelles et  
pâtes pour soupes, griès d'épautre et de maïs,  
grus pour soupes et pour oiseaux, haricots,  
pois, lentilles, etc.

Farines fleur d'épautre, farines de froment  
1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup>, 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> qualité; remoulages, sons,  
avoine, poisettes et criblures pour volailles.

Bourre d'épautre pour fourrage et lits d'enfants.

Plus, des farines bisées de blé à fr. 11)50,  
et des farines de fèves à fr. 10 le quintal,  
comme engrais pour le bétail.

**L. ROSSEL, ferblantier-lampiste,**  
rue du Temple-neuf n° 6,

A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient  
de recevoir un grand choix de lampes pétrole,  
ce que l'on a trouvé jusqu'à présent de plus  
avantageux, telles que lampes à suspension,  
pour hôtels et cafés, lampes de corridor et de  
cuisine; toujours un joli choix de lampes modé-  
rées et en général tous les articles de fer-  
blanterie.

25. A vendre, un **laigre** de 8 bossés, 3  
cuves à vendange et des tonneaux de différen-  
tes grandeurs. S'adr. rue du Seyon, n° 7, au  
rez-de-chaussée.

## NEUF FILLES

ET  
UN GARÇON

XXI

### Le baptême du garçon.

L'entrevue entre la mère et la fille n'eut  
lieu que plusieurs jours après. Je ne la dé-  
crirai point, attendu qu'elle se passa le plus  
simplement du monde, et je vous dirai seule-  
ment que le petit Charles (c'était le nom qu'on  
avait donné à l'enfant) reçut de sa mère bien  
des baisers et bien des caresses pour ce sur-  
croît de bonheur qu'elle lui devait.

On voulut attendre, pour le baptiser, que  
Mme Colinet fût tout à fait rétablie. M. Goren-  
flot fut le parrain, et Mme Gorenflot la mar-  
raine. Il va sans dire que le parrain se montra  
galant envers sa commère, généreux envers  
son filleul, magnifique à l'égard de l'accou-  
chée. Quant à la réunion de famille, elle fut  
complète ce jour-là, Mme de Montbrun ayant  
permis à Sydonie de venir passer deux jours à  
Saint-Omer, et le fidèle Alfred, qui recueillit  
ainsi le premier fruit de sa persévérance, étant  
parvenu, non-seulement à être de la fête, mais  
encore à y faire inviter sa mère et ses sœurs.  
On n'a pas oublié que Mme Boucheron et Mme  
Gorenflot étaient brouillées de date immémoriale;  
mais celle-ci, dont le cœur s'était enfin  
amolli, consentit à se rencontrer avec sa sœur  
sur un terrain neutre.

A midi, après la cérémonie de l'église, il y  
eut dans le réfectoire un déjeuner auquel Cla-  
ra elle-même put assister, les grandes élèves  
ayant promis d'être sages et s'étant, de plus,

Le soussigné informe le public et ses  
pratiques particulièrement, que l'on trouve  
toujours chez lui un choix de **beaux meu-**  
**bles** bien confectionnés et à des prix modérés.  
S'adr. maison Monvert, près du port, à  
André KOLB, ébéniste.

**FABRIQUE HAFNER Frères**  
de Paris.

BRÉVETÉS.

Médailles à toutes les expositions.

**COFFRES-FORTS** pour négociants,  
particuliers, etc., de fr. 160 à fr. 1500.

**COFFRES-FORTS-MEUBLES.**  
Pièces de luxe, de fr. 500 en sus.

**COFFRETS** pour enfermer : valeurs, ar-  
genterie et bijoux, de fr. 25  
à fr. 90.

S'adresser à **L. QUINCHE-REYMOND,**  
représentant, à Neuchâtel.

**CIGARES DE L'ÉTOILE.**

M. A. Thiébaud, successeur de James Per-  
ret, prévient MM. les consommateurs, qu'il vient  
d'établir en ville des dépôts de ses cigares de  
toutes les qualités, à des prix très-avantageux :  
chez MM. PETTAVEL frères et chez M.  
EWARD, marchand de cigares, place Purry.

## LIQUIDATION RÉELLE & TOTALE

POUR CAUSE DE DÉPART

DU COMMERCE DE

**Rideaux, mousselines, broderies, etc., etc.**

RUE DU CHATEAU n° 2, maison de M. Tagmann.

Comme le départ est précipité, on cédera ces articles à des prix sans précédents.  
Les personnes qui veulent profiter de ce grand bon marché ne doivent pas tarder. — Tout  
l'ameublement du magasin sera aussi vendu de suite et à très-bas prix.



# JAQ. MOURAIRE

RUE DE L'ANCIEN HOTEL-DE-VILLE, MAISON BOUVIER.

Vient de recevoir de Paris un grand choix de parapluies en soie, de même que parapluies  
alpaca en tout genre. Il est très-bien assorti en soieries pour recouvrements de parapluies, à des  
prix excessivement réduits. Grand choix de couvertures de lit en laine blanche et grise, couver-  
tures de voyage, couvertures pour chevaux en laine et ordinaires. Gilets de laine en tout genre  
pour messieurs et pour dames, caleçons en laine et coton, manchettes en coton, jupons en laine et  
en coton, chemises de flanelle blanche et couleur, gilets et caleçons en flanelle de santé. Bien  
assorti en chemises blanches, calicot pour messieurs. — Cravates en grand choix. Toujours de  
beaux tapis à l'aune, à des prix très-réduits. Un joli choix de tapis descentes de lit, diverses  
grandeurs, tapis de table en tout genre.

Sacs de visite et de voyage, fins et ordinaires; bien assorti en soieries noires diverses lar-  
geurs pour robe, à bas prix. Malles de voyage, ganterie de Paris et de Grenoble, le tout à des  
prix très-réduits.

chargées de surveiller les petites. On comptait  
dix-sept convives, et il n'y avait pourtant d'é-  
tranger que l'abbé Denis, qui présidait volon-  
tiers aux baptêmes et aux mariages.

Mme Colinet avait l'abbé à sa droite et M.  
Gorenflot à sa gauche; M. Colinet, assis en  
face de sa femme, était flanqué, d'un côté, de  
sa belle-mère, et, de l'autre, de Mme Bouche-  
ron. Sydonie s'était arrangée pour être à côté  
d'Alfred; les autres filles s'étaient placées com-  
me elles avaient voulu.

Les demoiselles Boucheron, malgré la visi-  
ble admiration de leur mère qui les couvait  
de l'œil, avaient l'air de deux chenilles dans  
un bouquet de roses, car toutes les filles de  
M. Colinet étaient fraîches, celles en fleur  
comme celles en bouton, et même les deux  
jumelles qui, toutes différentes qu'elles étaient  
de leurs sœurs, avaient encore leur fraîcheur  
particulière: elles ressemblaient à ces roses  
dont la blancheur a des reflets dorés.

La conversation roula d'abord et revint  
souvent dans le cours du repas sur les faits et  
gestes du nouveau-né, et l'abbé prédit que ce  
serait un luron, parce qu'il avait écrié, lorsqu'on  
lui avait mis le sel dans la bouche. Au second  
service, Mme Gorenflot, prise d'une envie de  
grand-mère, demanda qu'on lui apportât son  
garçon à baiser. On le lui apporta, en effet,  
on se le passa de main en main; mais le jeu  
ne lui plut pas, et il se mit à pousser des cris  
tels qu'il fallut que sa mère quittât la table et  
lui donnât ce qui avait seul le pouvoir de l'ap-  
aiser. Là-dessus de rire.

M. Gorenflot, qui avait envoyé à Charlotte  
quelques bouteilles du meilleur vin qu'il eût  
dans sa cave, voulait qu'on portât le premier

**Avis aux personnes faisant usage de**  
**machines à coudre.**

Alfred Perregaux, dépositaire de ces machi-  
nes à Neuchâtel, vient de recevoir un envoi de  
bobines coton de 500 yards, qualité supérieure,  
propres à tout genre d'ouvrages, mais surtout  
appropriées pour machines de tous les systè-  
mes.

**Chez L. Wollichard.**

Rittes de plusieurs qualités, laines à tricoter  
de diverses espèces, surtout des noires de 1<sup>er</sup>  
choix, coton bleu et cachou à tisser.

Huile à quinquet de double épuration, huile  
de navette, huile d'olive extrafine, d'œillette  
et de noix; macaronis d'Italie par petite caisse  
de 20 livres, un choix de beaux cafés et sur-  
tout une jolie et bonne qualité à 95 c. la livre,  
bougies françaises et chandelles de toute pre-  
mière qualité. Esprit de vin, eau-de-vie de lie  
garantie pure (en bouteille), vieux rhum,  
vieille eau de cerise, extrait première qualité  
de Pernod. Vieille eau-de-vie de Languedoc,  
vin malaga, beau choix de vieux cigares et ta-  
bacs divers.

Toutes ces marchandises seront vendues à  
des prix avantageux.

A vendre, 2 ou 3 cents **bouteilles**  
**noires**, ancienne mesure. S'adr. rue des  
Moulins, 39, au premier.

**Papeterie Jean Niggi,**  
successeur de GERSTER-FILLIEUX,  
**Cartes de vendange.**

A vendre, au Villaret, sur Colombier,  
du **miel en capottes.**

Chez T. Bosson, au magasin du fau-  
bourg, de la **belle choucroute** de Stras-  
bourg.

**MEUBLES NEUFS** à vendre, tels que  
bois-de-lit en noyer, commodes, lavabos, chais-  
ses, tabourets, etc., à un prix raisonnable. Le  
bureau de cette feuille indiquera.

**UN PÉTRIN** d'une seule pièce, encore  
en bon état, pouvant servir pour boulanger, à  
défaut comme arche dans une remise. S'adr. à  
la boulangerie Fornachon, à Neuchâtel.

39. A vendre, deux lits complets, à une  
personne, matelas en bon crin. S'adr. à Mad.  
veuve Ullmann, rue de l'Hôpital, n° 9.

40. A vendre, 150 pieds bon **fumier de**  
**chèvre**, bien conditionné. S'adr. à Aug.  
Billion, pintier, à Cortaillod.

## JUPONS CAGES

BONNE OCCASION.

M. Remy-Piard, aux Terraux, n° 5, informe  
les dames de la ville et des environs, que ven-  
nant de recevoir 50 douzaines de cages amé-  
ricaines des mieux confectionnées, provenant  
d'une liquidation forcée, il les met en vente  
comme suit :

les 15 ressorts à fr. 4)50

les 20 » » 6)00

les 25 » » 7)00

soit 50 pour % au-dessous des prix courants.  
Il ne peut qu'engager les dames de profiter  
de l'occasion toute exceptionnelle.

Le magasin est des mieux assorti d'articles  
en laine, filochés et tricotés, ainsi que gants  
d'hiver.

42. A vendre, 6 à 700 pieds de bon **fu-**  
**mier mêlé**; plus 10 **laigres** de la con-  
tenance de 750 à 960 pots ancienne mesure,  
tous en parfait état, et une cinquantaine de  
feuillettes et petites pièces cerclées en fer, le  
tout aviné en blanc ou en rouge. S'adr. au bu-  
reau d'avis.

45. A vendre, de 6 à 8 gerles **vendange**  
**rouge**, quartier des Saars. S'adr. à M. Adol-  
phe de Pury, rue de l'Hôpital, n° 9.

Samuel Geissler, jardinier-fleuriste, à  
Colombier, informe l'honorable public et prin-  
cipalement sa clientèle qu'il a reçu ses **ognons**  
**de jacinthe**, tulipes, jonquilles, crocus,  
un beau choix de cyclamens de Perse, prêts à  
fleurir, blancs et roses; toujours un beau choix  
de plantes de serre en vases. Une des plus  
belles collections de **rosiers remontants**  
haute tige et basse tige, de beaux **arbres**  
**fruitiers** de tous genres, à des prix raison-  
nables.

rait dans sa poche. Oh! Elle n'eujendrea  
pas la mélancolie, celle-là, je vous le promets,  
elle ne sera pas plus embarrassée que sa mè-  
re, dont elle est tout le portrait, du reste. Hen-  
riette et Julie tireront du côté d'Augustine.  
Mais pour Marguerite, je la réclame, elle est  
bien à moi; c'est mon image vivante et la se-  
conde épreuve de sa sœur aînée. Regardez!  
Elle tient son petit couteau comme je tiens le  
mien, et c'est la première fois pourtant qu'elle  
me voit manger. Est-elle gentille, mon Dieu,  
est-elle gentille! Reste à savoir maintenant à  
qui ressemblera le garçon.

— A qui ressemblera le garçon? répéta tout  
haut l'abbé qui avait l'air de ne point écouter.

— A qui ressemblera le garçon? » répète-  
rent en riant les plus jeunes filles.

Il se fit un moment de silence.

« A qui ressemblera ton frère! demanda  
alors Alfred à la petite Marguerite.

— Il ressemblera à grand-papa Gorenflot, »  
rapondit-elle résolument.

Les convives les plus sérieux partirent, à  
cette réponse, d'un fol éclat de rire, et peu  
s'en fallut que l'enfant, qui crut qu'on se mo-  
quait d'elle, ne se mit à pleurer plus haut  
qu'ils ne riaient. Ses sœurs la calmèrent; la  
gaieté générale ne fut point troublée. Cepen-  
dant, le jour baissait, on ne songeait point à  
sortir de table, et ces innocentes saturnales se  
prolongèrent jusqu'à la nuit close.

J'ai insisté sur cette scène, parce qu'elle  
marque en quelque sorte, le plus haut point  
de félicité où devait parvenir la famille du  
professeur. Jusqu'ici M. et Mme Colinet n'ont  
connu que les petits chagrins inséparables de  
notre condition terrestre, et ces chagrins ont



A l'usine à gaz, des **machines à fouler le raisin**, au prix de fr. 45 la pièce.

46. Quelques mille bouteilles  $\frac{7}{8}$  et fédérales. S'adresser Grand'rue, n° 2.

A vendre, une vingtaine de **bonbonnes** vides, de la contenance de 20 à 30 pots. S'adr. à la pharmacie Jordan.

Mme Jacotet, à Hauterive, offre à vendre une belle et bonne vache laitière.

**PERCHES** pour lattes, tuteurs d'arbres et palissades. S'adr. franco à H. Herrenschwand, à Chantemerle, près Morat.

### Savon à détacher et à dégraisser.

Ce savon dégraisse non seulement toute espèce d'étoffes, mais il en ôte les taches les plus opiniâtres et les préserve de tout insecte.

Il a aussi la propriété de faire disparaître les maladies de la peau et de guérir les engelures.

Si on l'emploie pour le lavage des meubles, armoires, planchers ou appartements, il détruit complètement les punaises, les puces, etc., qui peuvent s'y trouver.

Seul dépôt à Neuchâtel, chez M. CH. LICHTENHAHN.

### THRICHOPHYTICON

Remède contre les maladies des cheveux.

Malgré les remèdes et préservatifs recommandés de toute part pour la production des cheveux, les maladies des cheveux se montrent plus fréquemment que jamais chez les messieurs et les dames. Le soussigné s'est imposé la tâche d'en trouver les causes, il ne les a pas trouvées seulement dans la **Seborrhoe** qui dessèche la follicule et les racines des cheveux (décrite par le professeur Hebra, de Vienne), mais encore dans la culture négligée des cheveux et de l'épiderme, dans les peignes d'ivoire qui causent la Seborrhoe et la maladie des écailles, dans les essences employées pour éloigner le écailles de la peau et des cheveux, car ces essences contiennent très-souvent une forte dose de sublimé corrosif de mercure, qui nuit non-seulement aux cheveux, mais entraîne le plus souvent des maladies d'yeux et d'oreilles. Les mauvaises pommades et huiles aromatiques, sont une autre cause encore. Les dernières contiennent souvent, outre les graisses et les matières colorantes, des substances irritantes et des essences éthériques très-fortes, qui causent des maux de tête par leur forte odeur. Tous ces remèdes rendent l'épiderme sèche, déserte et hérissée comme le Sahara.

Le soussigné ne prétend point de produire des cheveux sur de vieilles têtes desséchées et chauves, car cela est impossible, mais il sait que la perte des cheveux vient du dessèchement de la racine et de la follicule qui contient la graisse des cheveux.

Il se permet donc d'offrir au public sa **pommade d'Oléine végétale**, inventée par lui et employée avec succès par les premiers médecins et professeurs. Il recommande à ceux dont les cheveux sont atteints de maladies, ainsi qu'à ceux dont les cheveux sont sains, son **huile d'Oléine**, préparée par procédé chimique et purifiée de tous les acides de stéarine et du résineux, en les assurant que ces préparations employées régulièrement, seront des préservatifs sûrs contre la perte et les maladies des cheveux, et qu'ils rendront aux cheveux malades leur fermeté naturelle, leur couleur brillante, leur croissance et souplesse.

Le succès qui se montre toujours après peu de mois, prouvera l'excellence de mes remèdes.

Le prix du flacon de la plus fine oléine: fr. 5. (avec l'explication de l'emploi et de la culture des cheveux de l'enfant jusqu'à l'âge le plus avancé).

Un flacon de pommade d'oléine végétale: fr. 2.50.

Un pain de savon végétal, fr. 1.  
Peigne en bois, bouilli dans l'huile, fr. 1.50.

G. GIMPER,  
chimiste et médecin pour les cheveux,  
à Zurich.

Seul dépôt à Neuchâtel, chez M<sup>me</sup> NIGGLI, maison Morel, 2, au bas des Terraux.

toujours été amplement compensés par les joies intimes que leur a ménagées la Providence. Voici venir des peines que rien n'efface et dont nulle joie ne dédommage, et je fais ici une pause comme le voyageur qui s'arrête au sommet de la montagne pour contempler le paysage, l'œuvre calme et riante de Dieu, avant de descendre dans la plaine, où il doit trouver le tumulte et les misères de notre triste humanité. (A suivre).

MM. Jaquet et C<sup>e</sup>, rue des Epancheurs, n° 4, viennent de recevoir du bon **moût blanc** du Valais, à 40 c. la bouteille.

### PRESSOIRS A VIN

EN FER

**AVEC VIS A ENGRENAGE**, vis en fer avec écroux pour pressoirs en bois, de la fabrique de Benjamin Roy et Comp., à Vevey. S'adr. à J.-R. Garraux, faubourg du Lac, n° 27, où on peut voir des modèles de l'un et de l'autre.

54. A vendre ou à louer, un hangar couvert en tuiles servant d'atelier de menuisier, situé au-dessus de la gare; on vendrait également de gré à gré tous les outils de menuisier avec une provision de bois de diverses espèces. S'adr. à Mme veuve Petitpierre, faubourg de la gare. La même offre à louer, pour de suite, un appartement composé de 5 chambres, cuisine et dépendances, ainsi qu'un cabinet meublé.

### Sucre de raisin.

Le soussigné tient comme les années passées un dépôt de sucre de raisin, première qualité, qu'il offre à messieurs les propriétaires de vignes à des prix très-modiques, pour améliorer et augmenter leur moût et vin. Le même donne aussi les détails les plus exacts sur la manière de s'en servir.

Bienne, le 22 septembre 1864.

H. STERN, pharmacien.

### ON DEMANDE A ACHETER.

56. On demande à acheter, de rencontre, une grande **malle de voyage**. Rue des Moulins, 51.

57. On demande à acheter un ancien coffre-fort en fer, encore en bon état, de 30 à 35 centimètres de profondeur. Largeur et longueur indifférente, cette caisse devant être placée dans un mur. S'adr. à C.-A. Borel, à Serrières.

### A LOUER.

58. A louer, des chambres meublées ayant poêle et cheminée, ainsi qu'une jolie mansarde se chauffant. S'adr. au magasin Soultzener.

59. Pour Noël, un appartement composé de 6 pièces et dépendances, ayant vue sur le lac. S'adr. au n° 18, rue du Coq-d'Inde.

60. A louer, de suite, une chambre meublée. S'adr. rue de l'Industrie, n° 13, au 1<sup>er</sup> étage.

61. A louer un petit logement composé d'une chambre à feu, cave et galetas, avec jardin, pour le prix de cent quatre-vingts francs par année. S'adr. à Port-Roulant n° 5.

62. A louer, pour de suite ou pour Noël, un logement au 3<sup>me</sup> étage, rue St-Honoré, entrée rue St-Maurice, composé de deux chambres et alcôve, une dite mansarde, chambre de domestique, et toutes les autres dépendances. S'adr. rue des Epancheurs n° 8, 2<sup>me</sup> étage.

63. A louer, dès Noël, pour dépôt ou atelier, la moitié du rez-de-chaussée de la maison n° 27, rue des Chavannes. S'adr. à L. Ramseyer, à l'Ecluse.

64. A louer, pour Noël, le troisième étage de la maison n° 5, au faubourg de l'Hôpital, composé de 4 chambres, un cabinet, cuisine et dépendances; une chambre au rez-de-chaussée fait également partie du logement. S'adr. pour le visiter, aux locataires actuels, et pour les conditions, au propriétaire.

65. A louer, pour Noël prochain, un appartement au 2<sup>me</sup> étage de la maison n° 5, rue des Terraux, composé de quatre chambres, une dite pour domestique, cuisine et dépendances. S'adr. à Ch.-Humbert Jacot, rue du Coq-d'Inde, n° 5.

66. De suite ou pour Noël prochain, on offre à louer, au centre de la ville, à des personnes soigneuses et tranquilles, un appartement très-bien exposé, remis à neuf, composé de quatre chambres avec fourneaux et cheminées, cabinet, cuisine, deux mansardes, dont une habitable, cave et autres dépendances. S'adr. à Ch.-Humbert Jacot, rue du Coq-d'Inde, 5.

67. A louer à des personnes soigneuses, pour Noël prochain, un petit logement au rez-de-chaussée de la maison n° 5, aux Terraux, composé de deux chambres, cuisine, bûcher et cave. S'adresser à Ch.-Humbert Jacot, rue du Coq d'Inde, 5.

68. A louer, de suite, une chambre mansarde non meublée, se chauffant. S'adr. au n° 12, rue du Seyon, 2<sup>me</sup> étage.

69. A louer, dès Noël, ensemble ou séparément, un appartement de 4 chambres, avec les aisances et dépendances nécessaires, plus, un magasin, tous deux situés n° 17, à l'Ecluse. Pour les conditions, s'adr. au n° 7, rue du Seyon, au rez-de-chaussée.

70. A louer, pour Noël, un magasin et un logement avec dépendances au 1<sup>er</sup> étage, rue St-Maurice, n° 15. S'adr. rue St-Honoré, n° 14, au 5<sup>me</sup> étage, chez Mattes Gigax.

71. On offre à louer, pour de suite, avec ou sans la pension, une jolie mansarde meublée, se chauffant. S'adr. maison Neuve n° 3, côté de bise.

72. A louer, pour Noël prochain, ensemble ou séparément, un joli petit appartement au soleil levant, et un grand atelier bien éclairé. S'adr. à Emmanuel Zoller, à l'Evoles.

73. Un jeune homme, de bonne conduite, propre et rangé, désire un camarade pour partager sa chambre. S'adr. rue des Epancheurs, n° 5, au 1<sup>er</sup> étage.

74. A louer, la possession de Tivoli appartenant aux frères Bardet, consistant en une maison d'habitation comprenant 5 grandes chambres à poêle, chambres hautes et autres dépendances et en un jardin potager garni d'arbres fruitiers. S'adr. pour les conditions, à J.-Samuel Holtz-Bardet, rue des Moulins, 59.

75. A louer une boulangerie dans un village à une heure de la ville. S'adr. rue des Moulins, 14.

76. A louer, une chambre meublée. S'adr. rue des Moulins, n° 45, au 1<sup>er</sup> étage.

77. Pour Noël, on offre à louer le premier étage de la maison n° 12, rue de l'Industrie, composé de 4 pièces, cuisine et ses dépendances. S'adr. à Biéri, menuisier, rue de l'Industrie.

78. A louer, pour Noël prochain, un magasin situé rue des Halles, bâtiment du Trésor, et occupé précédemment par M. Droscher. S'inscrire, jusqu'au 20 courant, au bureau des finances de la Commune de Neuchâtel.

79. A louer, pour Noël, 3 petits appartements près de la ville, remis à neuf. S'adr. à M. Dardel, notaire, rue du Musée, n° 1.

80. A louer, de suite une cave meublée pour environ 22 bosses, située au faubourg près de l'hôtel-de-ville. S'adr. à J.-S. Quinche, rue St-Maurice.

81. A louer, dans une honorable famille, une chambre meublée avec pension, si on le désire. On pourrait entrer de suite. On prendrait aussi en pension de jeunes allemands, qui recevraient, dans la maison même, d'excellentes leçons de français; on donnerait aussi des leçons à des pensionnaires externes. S'adr. rue de l'Industrie n° 8, rez-de-chaussée.

82. Pour Noël, un logement de 5 à 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. rue des Terraux, n° 7, 2<sup>me</sup> étage.

83. A louer, pour Noël, **une propriété** située au faubourg du Crêt, consistant en une maison d'habitation, avec potager, verger et autres dépendances. S'adr. au faubourg du Crêt, n° 10.

84. A louer, de suite, à proximité de la gare, 2 appartements confortables, l'un de 4, l'autre de 5 pièces, avec cuisine, dépendances, jardin, etc. S'adr. à la fabrique de télégraphes, aux Terraux.

85. A louer, à des personnes tranquilles et sans enfants, un petit appartement avec une partie de jardin, ayant la vue du lac et des Alpes. S'adr. à F. Dubourg, à la Coudre.

86. Dès-maintenant ou pour Noël, logements de 2 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. au bureau d'avis.

### ON DEMANDE A LOUER.

87. Deux dames étrangères désireraient trouver, pour y entrer du 20 au 24 octobre, un appartement situé dans une exposition agréable et composé de 2 chambres et d'une cuisine. S'adr. à M. Larsche, inspecteur des études.

88. On demande à louer immédiatement ou pour Noël, un logement contenant une très-grande pièce, et situé en ville. Le bureau de cette feuille indiquera.

89. On demande à louer, pour Noël, de préférence dans le voisinage des écoles primaires, un appartement de 5 à 7 pièces. Adresser, sous les initiales T. R., les offres avec indication du prix, au bureau d'avis.

### OFFRES DE SERVICES.

90. Une bernoise âgée de 30 ans, qui parle allemand et français, sait bien cuire et possède des recommandations, cherche une place dans une bonne famille; elle pourrait entrer de suite. S'adr. chez Mme Kämpf, rue du Coq-d'Inde, n° 8, au 1<sup>er</sup>.

91. Une jeune fille allemande, désirant apprendre le français, cherche une place comme bonne d'enfants et pour aider dans un ménage. Pour le commencement elle n'exige point de gages moyennant un bon traitement. S'adr. chez Mad. Meyer, cour Morel, Terraux.

92. Une jeune fille, parlant allemand et français, désire se placer dans un petit ménage. S'adr. rue de l'Hôpital n° 5, au premier.

93. Un homme marié, ayant toujours servi dans de bonnes maisons et muni d'excellentes recommandations, cherche pour le plus tôt une place comme cocher ou domestique de maison. S'adr. au bureau d'avis.

94. Une jeune fille, très-recommandable, déjà passablement au fait du service de femme-de-chambre, désirerait être placée en cette qualité dans une bonne maison. Elle serait disponible pour le courant d'octobre. S'adr. à Mad. Narbel, place du Marché n° 7.

### DEMANDES DE DOMESTIQUES.

95. On demande de suite une servante sachant faire une cuisine et parlant les deux langues. S'adr. à Mme Mercier, marchande de paniers, faubourg du lac n° 10.

96. On demande, pour la St-Martin prochaine ou pour Noël au plus tard, une domestique fidèle, propre et active, parlant le français et sachant faire un bon ordinaire; inutile de se présenter sans des certificats de moralité. S'adr. rue de la Treille, n° 11, au 2<sup>me</sup> étage.

97. On demande, pour le 1<sup>er</sup> novembre, pour un petit ménage, à Berne, une bonne cuisinière bien recommandée; et, pour de suite, on demande une bonne, connaissant les ouvrages de couture et le repassage, et porteuse de bonnes recommandations. S'adr. à T. Bosson, magasin d'épicerie, au faubourg.

**Demande.** Pour un hôtel hors de Neuchâtel, on demande un jeune homme de 25 à 28 ans, fort et robuste, pour servir à table et faire les chambres. On exige une personne polie et sachant répondre aux étrangers; bons gages, voyage payé si l'on s'engage à rester au moins 6 mois. Inutile d'écrire sans bonnes références. Adresser franco, à l'agence, 19, Quai des Bergues, à Genève.

99. On demande de suite, pour un restaurant de cette ville, une bonne sommelière de confiance. S'adr. au bureau d'avis.

100. On demande une cuisinière bien au fait de sa profession. S'adr. Vieux-Châtel n° 3, au premier étage.

101. On demande, pour Noël, une bonne cuisinière. S'adr. à Anna Eschlimann, maison Sandoz-Morel, rue du Château.

102. On demande pour Noël prochain une domestique sachant bien faire la cuisine et de toute moralité. S'adr. à Mad. Leuba-Mentha, à Colombier.

103. M. Henri de Rougemont, à St-Aubin, demande pour la St-Martin un domestique de campagne, de toute confiance et expérimenté.

### OBJETS PERDUS ou TROUVES.

104. On a perdu, la semaine passée, un foulard blanc, en passant par le faubourg de l'Hôpital et le faubourg du Lac. Le rapporter, contre récompense, chez Charles Ecuver, rue de l'Hôpital n° 1.

105. Perdu, de Neuchâtel à Auvier, un **carnet de poche** portant le nom de Henri Dubois. La personne qui l'a trouvé est priée de le rapporter chez F. Périllard, à Colombier, ou à l'abbaye de Bevaix, contre récompense.

106. Perdu, de Neuchâtel à Valangin en passant par la route des Gorges, une **montre en argent** avec un bout de chaîne jaune; la rapporter, contre récompense, au bureau d'avis ou chez M. Samuel Ruffner, à la Borcarderie.

107. Perdu mercredi 5 octobre, depuis le magasin de M. Perret, bijoutier, jusqu'au magasin de MM. Gyger et Georget, une bague en or avec quelques pierreries. La personne qui l'a trouvée, est priée de la rapporter au bureau de cette feuille, contre récompense.



## AVIS DIVERS.

## Société des eaux de Neuchâtel.

MM. les souscripteurs sont invités à se rencontrer personnellement ou par fondé de pouvoirs, le jeudi 20 octobre courant, à 11 h. du matin, dans la grande salle de l'hôtel-de-ville, pour constituer la Société et nommer, s'il y a lieu, son conseil d'administration.

Le comité d'initiative.

Neuchâtel, 20 octobre 1864.

**NB.** Quelques actions manquant encore pour compléter le capital, les personnes disposées à souscrire ou à augmenter leur souscription, sont priées de le faire jusqu'au 20 courant.

Charles Loup a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir un **café-restaurant**, dans sa maison, située aux Parcs, n° 23. Il espère, comme par le passé, par la bonne qualité de la consommation et par des prix raisonnables, mériter la confiance qu'il sollicite.

**JEAN SAUTER**, facteur de pianos, de Reutlingen près Stuttgart, a l'honneur de prévenir les personnes de Neuchâtel qui possèdent des pianos, qu'il arrivera en cette ville vers la fin de ce mois, pour accorder leurs instruments. Il les prie de bien vouloir les lui réserver.

On demande un vigneron pour cultiver une quarantaine d'ouvriers de vigne, en quatre morceaux, situés à Pesoux, Corcelles et Cormondrèche. S'adr. à M. Roulet, marguillier, à Neuchâtel.

Ce soir et jours suivants, à 7 1/2 h.,

BRASSERIE VUILLE  
CONCERT

Donné par M. Saubiac, baryton, M<sup>lle</sup> Joinca, forte chanteuse, et M. Lacroix, violoniste.

**PROGRAMME:** Duos, romances et opéras.

**Elise GUILLOUD** rappelle au souvenir de ses pratiques qu'elle continue, comme les années passées, à faire la choucroute. Son domicile est rue des Terraux, n° 5, au rez-de-chaussée.

**RODOLPHE GALLMANN** informe le public, qu'il s'occupe de toutes les réparations de chapeaux de paille, de feutre et de soie, pour les laver ou teindre, et leur donner de belles et nouvelles formes.

Son domicile actuel est chez M. J.-L. Wittnauer, n° 6, au Prébarreau. Les personnes qui ne veulent pas venir au Prébarreau, peuvent déposer et reprendre leurs chapeaux chez les dames Quidort, sous l'hôtel du Poisson, place du Marché, et non plus chez M. Peillon, qui, vu ses occupations, ne peut plus se charger de ce dépôt.

115. On offre en prêt, gratis, 5 bosses en chêne avinées. S'adr. au bureau d'avis.

## BIBLIOGRAPHIE.

*BULLETIN de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel, 1864.*

Le caractère de notre époque est de plus en plus tourné vers les travaux scientifiques et industriels. Les grandes inventions qui illustrent notre siècle, après avoir transformé et amélioré, sous plusieurs rapports, l'état social des peuples et les conditions de la vie individuelle, ont exercé une grande influence sur les esprits en les poussant dans une voie d'études et d'investigations de toutes sortes. De là sont nées ces associations si nombreuses, qui groupent en un faisceau, dans chaque ville un peu importante, les hommes éclairés et instruits qui recherchent l'avancement et le progrès. De là ces congrès des sciences sociales, économiques et éducatives; de là, dans beaucoup de pays, ces réunions de naturalistes, de savants et d'industriels; de là enfin ces expositions universelles, véritables tournois des sciences et des arts, qui résument notre époque et en déterminent la signification.

Nous n'avons d'autre but, dans ces lignes, que de montrer le prix que nous attachons à l'existence, au milieu de nous, de la Société des sciences naturelles, dont nous aurions voulu depuis longtemps annoncer le *Bulletin* annuel. Fondée depuis plus de trente années, cette société compte aujourd'hui près de 120 membres, et n'a jamais cessé de travailler, dans la sphère qu'elle s'est tracée, au développement intellectuel et à la diffusion de la science parmi nous. Sans doute elle a passé

quelquefois par des alternatives de prospérité et de malaise, de vie et de langueur, mais toujours, au milieu même de nos orages politiques, elle a maintenu allumé le flambeau de l'étude et de la science, ralliant autour de lui, comme en un refuge pacifique, des hommes de toutes les opinions.

Aujourd'hui nous croyons que la Société des sciences naturelles de Neuchâtel est dans une époque de vie et d'activité. Ses membres sont nombreux, ses réunions plus suivies et offrant un intérêt soutenu, et ses publications annuelles, résumé ou reproduction des principaux mémoires qui sont lus dans les séances, deviennent toujours plus étendues et plus substantielles.

Comment se fait-il qu'avec autant de titres à la faveur et à la sympathie publique, le volume des *Bulletins* (\*) de notre Société des sciences soit encore si peu répandu parmi nous, et en dehors des membres de la Société se trouve en si peu de mains? Il ne serait peut-être pas impossible de trouver une des causes de ce délaissement dans le mode de publicité inhérent à ce genre de travaux scientifiques, qu'il est onéreux parfois de faire entrer dans le commerce régulier de la librairie. Mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner ces questions, et nous voudrions seulement contribuer, pour notre faible part, à attirer de nouveau sur les *Bulletins* qui nous occupent en ce moment, l'attention des personnes qui aiment à soutenir les publications indigènes, et à témoigner leur intérêt pour des travaux qui honorent autant notre pays que le foyer scientifique dont ils émanent. Faire l'acquisition des volumes publiés par la Société, qui n'a d'autres ressources que les contributions de ses membres et les dons de quelques généreux citoyens, c'est non-seulement s'approprier, par une faible dépense, un volume intéressant et riche en mémoires remarquables, mais encore contribuer à couvrir les dépenses de la Société, et lui permettre de poursuivre plus activement la route utile et féconde où elle est engagée.

Le volume des *Bulletins* de 1864 contient entr'autres les travaux suivants :

Les communications de M. Desor sur l'ogéographie, la géologie, l'ethnographie, la faune, etc., du Sahara et de la grande Kabylie; — sur les antiquités remarquables de l'âge du fer, trouvées à la Tène, au bord de notre lac; — sur l'analyse des bronzes lacustres et des monnaies gauloises, etc.

De M. Hirsch : la détermination rigoureuse de la différence de longitude entre Neuchâtel et Genève; — les découvertes en astronomie pendant l'année; les taches du soleil; — les mesures thermométriques dans le tunnel des Loges; — la hauteur du môle au-dessus de la mer; — le procès-verbal du comité fédéral de géodésie, etc.

De M. Hipp : les perfectionnements apportés dans les horloges électriques pour les mettre à l'abri des influences extérieures; — description d'un baromètre enregistreur, etc.

De M. P. Godet : caractères de supériorité des végétaux.

De M. le Dr Guillaume : les Maladières du canton de Neuchâtel; — l'hygiène des écoles.

De M. le Dr de Pury : étude sur les trichines.

De M. Kopp : des analyses diverses et des résumés d'observations météorologiques, etc.

De M. de Mandrot : la bataille de Grandson; — la Bonneville, etc., etc.

(\*) Ce volume est en vente, au prix de 3 francs, chez le président de la Société, M. Louis de Coulon, Faubourg, n° 10.

## Nouvelles.

**New-York**, 24 septembre. — Le général Shéridan a continué à poursuivre, dans la vallée de la Shenandoah, le corps confédéré d'Early jusqu'à Woodstock, où il s'est arrêté. Trois mille prisonniers confédérés ont été envoyés à Winchester.

1<sup>er</sup> octobre. — Des forces considérables des confédérés ont envahi le Missouri.

Près de Richmond, sur les ordres du général Grant, les corps des généraux Warren et Meade se sont avancés et ont emporté les premières lignes ennemies qui couvrent cette place.

Deux divisions fédérales marchent sur Richmond.

Le général Sheridan continue à s'avancer dans la vallée de la Shenandoah.

Les confédérés ont appelé sous les armes tous les individus mâles de 16 à 50 ans.

**France.** — Les journaux d'Alger du 5 publient la communication suivante : « La co-

lonne Lacroix a battu, le 30 septembre et le 2 octobre, les révoltés de Bou-Saada et de la subdivision d'Aumale. L'oncle de Bou-Mamza a attaqué, le 30, avec 1500 hommes, le général Jolivet, qui l'a repoussé. Les pertes ont été considérables. Les Français ont eu 86 tués. Le général Deligny a commencé ses opérations.

— Dans le Maconnais, les vendanges sont terminées. La récolte dépasse en quantité toutes les espérances. Les vins nouveaux seront recherchés; les prix, qui ne sont pas encore établis, varient, selon mérite, entre 50 et 60 fr. la pièce de 213 litres, prise six semaines après la récolte et soutirée.

**Allemagne.** — Un affreux accident vient d'être occasionné au théâtre de la ville d'Ulm, dont l'éclairage se fait à l'huile de pétrole.

Vingt-quatre lampes attachées au lustre suspendu au plafond de la salle, ont éclaté au milieu d'une représentation, et l'huile de pétrole enflammée est tombée comme une pluie de feu sur les spectateurs, parmi lesquels se trouvaient un assez grand nombre de dames. En un instant, les robes d'une vingtaine de ces malheureuses étaient en feu, et les brûlures les plus graves en sont résultées.

**Zurich.** — D'après le *Landbote* de Winterthur, le gel a anéanti une grande partie de la récolte en vin de cette contrée.

**Bâle.** — On a reçu dans cette ville de mauvaises nouvelles des vignobles du grand-duché de Bade et de l'Alsace : toutes les vignes situées le long du Rhin ont beaucoup souffert de la gelée. Le froid a aussi causé des dommages sérieux aux vignobles de Bâle-Campagne et de l'Argovie.

**Valais.** — On lit dans le *Confédéré du Valais* : « Nous avons de bonnes nouvelles de la vendange. Le temps continue à être excessivement favorable, et la qualité qui paraissait devoir être moyenne, promet maintenant d'être supérieure à l'année dernière. Aussi les prix tendent à se relever et une légère hausse se manifeste. Bon nombre d'acheteurs de la Suisse allemande sont arrivés, et tous sont enchantés de l'apparence de la récolte. »

**Neuchâtel.** — La pénurie d'eau que l'on éprouve au chef-lieu depuis quelques semaines par suite de la sécheresse, fait ardemment soupirer après le moment où la Société des eaux pourra réaliser son programme. Ce moment n'est plus éloigné, car il est bien certain que les actions encore disponibles ne tarderont pas à être placées, et l'on pourra mettre la main à l'œuvre immédiatement.

Nous apprenons qu'un jaugeage qui a été opéré avec soin lundi dernier, à Valengin et dans les environs, a donné les résultats les plus satisfaisants, de manière à combler les plus vives espérances. (*Gazette.*)

— Un malheureux cordonnier de Fontaines, père de six enfants, s'est fait prendre vendredi, 7 courant, par le train du Jura près des Hauts-Genèveys, en voulant persister à passer la voie. On assure que l'eau-de-vie a joué son rôle dans l'affaire. Poussé en avant par le chasse-pierre, cet homme a été traîné sur le sol un certain temps, puis jeté de côté hors de la voie. Les blessures qu'il a reçues, et auxquelles il a succombé, provenaient du seul frottement.

— On écrit de Neuchâtel au *Bund* que l'empereur des Français a acquiescé aux propositions de M. le professeur Desor, relatives à l'échange de doublets de ses armes celtiques contre un certain nombre d'ouvrages précieux d'histoire naturelle. M. Desor pourra désigner lui-même les ouvrages dont il veut faire choix pour la bibliothèque du chef-lieu et pour l'Observatoire. En outre, l'empereur désire pouvoir prendre des empreintes en gypse des antiquités dont M. Desor ne possède qu'un exemplaire, et offre en échange des empreintes des antiquités recueillies sur le champ de bataille d'Alesia.

— Le *Courrier du Val-de-Travers* de samedi, nous apprend que, le jour même du commencement d'incendie du 3 octobre, le feu a éclaté au nord et au midi d'une maison du Pâquier, à Fleurier, et que malheureusement jamais la malveillance n'a été plus flagrante. M. le juge de paix a procédé immédiatement à des enquêtes qui, on l'espère, feront connaître le ou les coupables.

## BULLETIN DES CÉRÉALES.

**Bâle**, 7 octob. — Epeautre (Kernen), 200 livres, prix moyen : fr. 23.90.

Baisse : fr. 0.10.

**Zurich**, 7 octob. — Blé (Korn), fr. 25.77.

Baisse : fr. 0.60.

## L'HELVÉTIA

COMPAGNIE SUISSE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

A SAINT-GALL.

(Capital social: 10,000,000 de francs),

Se charge de toute sorte d'assurances contre l'incendie à des primes fixes et modiques.

Pour tous les renseignements possibles, s'adresser à

Neuchâtel . . . . .	à M. F. Machon, agent principal.
Chaux-de-Fonds . . . . .	» Ed. Perrochet, avocat.
Locle . . . . .	» Ed. Eschmann.
Cernier . . . . .	» Paul Jeanneret, huissier.
Boudry . . . . .	» Henri Habermusch.
Travers . . . . .	» Alph. Grisel.
Cornaux . . . . .	» George Clottu.

## Arrivées et départs des trains à la gare de Neuchâtel

dès le 15 octobre 1864.

Côté d'Yverdon.		Côté Bienne.		Côté Verrières.		JURA.	
Départs.	Arrivées.	Départs.	Arrivées.	Départs.	Arrivées.	Départs.	Arrivées.
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
9>26	7>57	5>50	7>6	7>26	9>26	9>55	8>30
12>50	11>27	9>40	9>19	10>6	2>25	1>28	11>16
4>5	5>15	11>55	12>12	4>26	6>21	4>20	5>11
8>24	9>45	5>25	5>56	8>14	10>26	8>10	6>56
		6>46	8>4				

## RÉUNION COMMERCIALE.

Neuchâtel, mercredi 12 octobre 1864.

	Prix fait.	Demandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise . . . . .		645	650
Crédit foncier neuchâtelois . . . . .		555	560
Franco-Suisse . . . . .			120
Société de construction . . . . .		90	95
Hôtel Bellevue . . . . .			490
Actions immeuble Chatoney . . . . .			
Gaz de Neuchâtel, actions de fr. 5000 . . . . .			
Central-Suisse actions . . . . .			425
Banque du Locle . . . . .		1220	1300
Franco-Suisse, oblig. . . . .		300 et 305	300
Lots de la Municipalité de Neuchâtel . . . . .			11>50
Mines de la Loire . . . . .			84
Milan (lots) . . . . .			36